

HISTOIRE

RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



CATECHISME
D E S
PARLEMENS.

EMERSON

21 HENRY ST

CATÉCHISME

D E S

PARLEMENTS.



D. Qu'êtes-vous de votre nature?

R. Nous sommes des Officiers du Roi, chargés de rendre la justice à ses Peuples.

D. Qu'aspirez-vous à devenir?

R. Les Législateurs, & par conséquent les maîtres de l'Etat.

D. Comment pourriez-vous en devenir les maîtres?

R. Parce qu'ayant à la fois le pouvoir législatif & le pouvoir exécutif, il n'y aura rien qui puisse nous résister.

D. Comment vous y prendrez-vous pour en venir là?

R. Nous aurons une conduite diverse avec le Roi, le Clergé, la Noblesse & le Peuple.

D. Comment vous conduirez-vous d'abord avec le Roi?

(4)

R. Nous tâcherons de lui ôter la confiance de la Nation , en nous opposant à toutes ses volontés , en persuadant aux Peuples que nous sommes leurs défenseurs , & que c'est pour leur bien que nous refusons d'enregistrer les impôts.

D. Le Peuple ne verra-t-il pas que vous ne vous êtes refusé aux impôts , que parce qu'il vous les auroit fallu payer vous-mêmes ?

R. Non , parce que nous lui ferons prendre le change , en disant qu'il n'y a que la Nation qui puisse consentir les impôts , & nous demanderons les Etats Généraux.

D. Si malheureusement pour vous le Roi vous prend au mot , & que les Etats Généraux soient convoqués , comment vous en tierez-vous ?

R. Nous chicanerons sur la forme , & nous demanderons la *forme de 1614*.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que , selon cette forme , le Tiers-Etat sera représenté par des gens de Loi ; ce qui nous donnera la prépondérance.

D. Mais les gens de Loi vous haïssent ?

R. S'ils nous haïssent , ils nous craignent , & nous les ferons plier à nos volontés.

D. Pouvez - vous espérer que le Clergé

entre dans vos vue , lui qui sait que vous êtes ses ennemis ?

R. Nous ne ferons avec le Clergé qu'une alliance passagere ; nous lui persuaderons qu'il est perdu , si le Tiers-Etat a de l'ascendant dans les Etats Généraux ; nous lui ferons comprendre que nous nous soucions encore moins que lui de payer les impôts , & qu'il faut nous allier , afin de les faire tomber sur le Peuple.

D. Comment vous conduirez-vous avec la Noblesse ?

R. Nous tiendrons la même conduite , & nous lui promettrons de soutenir ses priviléges.

D. Ne craignez - vous pas que le Peuple ne vous pénétre , & qu'il ne s'indigne de ce que vous le sacrifiez , sous prétexte de le défendre ?

R. Non , parce que notre marche est de ne rien craindre , & d'aller toujours en avant ; c'est ainsi que nous sommes parvenus à nos fins : d'ailleurs le Peuple n'a ni constance , puisqu'il est désuni , ni persévérance , parce qu'il ne sait pas s'entendre .

D. Vous ne voudrez donc pas sincèrement les Etats Généraux ?

R. Non ; c'est un prétexte dont nous nous servirons pour abuser les Peuples & nous faire des partisans ; nous ne voulons les Etats Généraux qu'autant, que nous serons sûrs d'y être les maîtres.

D. Et si le Roi & la Nation s'accordent à vouloir les Etats Généraux dans une forme plus populaire que celle de 1614, que ferez-vous ?

R. Nous persuaderons au Clergé & à la Noblesse de protester, & nous protesterons nous-mêmes.

D. Que résultera-t-il de là ?

R. Que le Roi sera arrêté, & que les Peuples, que nous divisons, ne s'accorderont pas pour vouloir les Etats Généraux,

D. Et comment vous y prenez - vous pour diviser les Peuples & les aveugler ?

R. Par le moyen des gens de robe & des suppôts du Palais. Nous avons à nos ordres les Cours des Aides, les Chambres des Comptes, divers Judges semés partout, qui persuadent aux Peuples, par des moyens déguisés, qu'il n'y a pas d'autre forme à suivre que celle de 1614.

D. Mais ces Judges à vos ordres ne se montreront pas en public ?

R. Au contraire , il en est qui ne seront arrêtés ni par l'éloignement , ni par la rigueur de la saison ; ils traverseront de vastes contrées pour venir déclarer à nos pieds qu'ils se feront une gloire suprême de nous rester inviolablement attachés ; & pour en imposer aux sois , nous payerons à ces Juges complaisans le tribut d'éloges que nous leur devons , en leur déclarant que nous nous estimons heureux d'attacher une couronne sur leurs têtes (1).

D. N'avez-vous pas d'autres moyens ?

R. Nous nous servons encore du Clergé & de la Noblesse récente , qui crient de toutes parts à l'innovation.

D. Ne craignez-vous pas que , dans un siècle aussi éclairé , il ne soit difficile de faire illusion à la Nation ?

R. Si nous ne pouvons pas la tromper , nous pouvons nous en faire craindre ; nous avons des émissaires par-tout ; & les Peuples savent bien que nos vengeances sont impla-

(1) Voyez le compliment fait à la Cour (le Parlement de Toulouse) les Chambres assemblées , le 1^{er} Décembre 1788 , par MM. les Députés de la Sénéchaussée de Vil.. & la réponse par M. le Président de la Hage.

cables. Nous brûlons les Ecrits, nous décretions les Auteurs, nous intimidons tous les Citoyens par le pouvoir de les accuser nous-mêmes sous le nom de notre Procureur Général, de les poursuivre, de les juger, & de les pendre dans les *vingt-quatre heures*.

D. Si l'on vous dit que vos décrets sont bien plus despotiques que les lettres de cachet, contre lesquelles vous avez tant déclamé, que répondrez-vous?

R. Nous ne répondrons pas, nous détournerons la question, en déclamant contre le despotisme, parce que c'est le plus sûr moyen de masquer & couvrir le nôtre.

D. Cependans les Peuples crient de partout pour demander que le Tiers-Etat ait, aux Etats Généraux, l'égalité avec les denx autres Ordres réunis. Comment ferez-vous pour vous débarrasser de leur clamour?

R. Nous intriguerons, nous brouillerons, nous donnerons des ombrages & des craintes au Ministere; nous dirons que les délibérations & les représentations du Tiers-Etat sont des *libelles séditieux*; que ses assemblées sont des *attroupemens*, & que ses protestations sont une *révolte*.

D. Comment vous conduirez, si vous êtes les plus forts?

R. Nous porterons par - tout notre vengeance impécable ; nous manderons tous les Tribunaux inférieurs ; nous jugerons de nouveau toutes les causes qui ont été portées devant les grands Bailliages ; nous ferons perdre leur procès à ceux qui l'auront gagné, & nous le ferons gagner à ceux qui l'auront perdu ; nous décréterons, sans forme de procès, tous ceux qui auront éclairé la Nation ; nous ferons trembler tous les François, afin qu'ils ne puissent se relever de l'avilissement où nous les aurons plongés.

D. Mais toutes ces poursuites occasionneront des frais immenses au pauvre Peuple ?

R. C'est ce que nous appelons *faire la guerre à ses dépens*.

D. C'est fort bien ! Et comment vous conduirez-vous avec le Roi ?

R. Comme nous sommes les Etats Généraux réduits *au petit pied*, il est évident que nous ferons Souverains *au petit pied* ; nous réglerons donc les impôts ; en nous exemptant nous-mêmes, nous déchargerons le Clergé qui nous aura soumis, pour surcharger le Peuple qui vouloit secouer ses fers ; nous referons alors un Code de Lois à notre guise, sans consulter le Roi ni la Nation ; nous affer-

mîrons notre puissance à jamais ; & voilà la *Constitution*.

D. Comment vous y prendrez - vous pour étouffer les lumières qui , tôt ou tard, concourront à vous démasquer ?

R. Nous prônerons la liberté de la Presse en faveur de nos adhérents ; nous proscrirons ceux qui auroient l'audace de fronder nos prétentions ; nous crierons sans cesse : *La Constitution, les Lois fondamentales*, & nous finirons par défendre de parler.

D. Comment cela ?

R. Parce que nous aurons des espions dans tous les gens de Robe, depuis le Président à la Grand'Chambre , en descendant graduellement , jusqu'au moindre Huissier de village. Dans cet âge heureux , il y aura plus de danger à insulter un Procureur , ou sa servante , ou sa maîtresse , qu'il n'y en a aujourd'hui à désobéir formellement au Roi.

D. Pourquoi appelez-vous ces temps futurs un âge heureux ?

R. Parce qu'on ne verra qu'alors ce que les sages ont tant demandé , lorsqu'ils ont dit que le Peuple le plus libre & le plus heureux est celui qui est gouverné par les lois. Or il est évident que les lois régneront alors , puisque nous régnerons nous-mêmes.

D. Comment appellerez-vous ce gouvernement?

R. L'Aristocratie Parlementaire, ou la *Rabinocratie*.

D. Qu'est-ce qui affermira votre puissance?

R. La ligue offensive & défensive entre tous les Parlemens, en sorte qu'il n'y aura si petit coin de la France où nous ne puissions étouffer les lumières & les voix.

D. Mais ne craignez-vous pas le Clergé?

R. Nous le flattions aujourd'hui, parce que nous nous fervons de lui; mais comme toute puissance rivale feroit à craindre pour nous, nous l'abaisserons quand nous serons affermis.

D. Comment cela?

R. C'est qu'étant Législateurs, & voulant l'être seuls, nous saperons toutes autres lois que les nôtres, & nous incorporerons le Code Ecclésiastique dans le Code Civil. Le Clergé a de la puissance & des richesses; nous lui ôterons sa puissance, en abolissant ou assaillissant son code, & ses richesses, en permettant l'aliénation de ses biens, & en lui faisant perdre ses procès en *Sabatines*, que nous doublerons, suivant l'usage.

D. Les bonnes dupes ! Mais la Noblesse, si haute & si fiere, ne la craignez-vous pas ?

Vous n'étions pas sans alarmes, à cause de sa générosité naturelle & de la supériorité que l'Epée affectoit sur la Robe; mais heureusement nous l'avons aveuglée.

Et comment ?

R. En lui laissant croire qu'il s'établirroit une aristocratie d'Epée, qui accroîtroit le pouvoir de la haute Noblesse; & quant aux simples Gentilshommes & aux possesseurs de fiefs, nous leur avons persuadé que leurs fiefs seroient toujours exempts d'impositions.

D. Comment vous y êtes-vous pris pour leur persuader tout cela, sans leur en parler ?

R. Par un moyen bien simple, en demandant *la forme de 1614*. Nous avons fait entendre par-là au Clergé qu'il domineroit; à la Noblesse, qu'elle l'emporteroit; aux gens de Robe, qu'ils subjugueroient le Tiers-État; aux gens de Finance, qu'ils seroient des êtres très-importans; & par ce mot, plus politique qu'on n'a cru, nous avons détaché du Roi tous les Corps un peu puissans, pour les attacher à nous.

D. Mais le peuple vous haïra ?

R. Qu'importe qu'il nous haïsse , pourvu qu'il nous craigne ?

D. Comment vous conduirez-vous avec la Noblesse , quand vous ferez tout-puissans ?

R. Nous nous y sommes pris de loin , en décidant qu'il faudroit être Noble désormais pour être Membre du Parlement , & ainsi nous lui présenterons un moyen d'agrandissement qui affermira notre Corps. Ce leurre aura son effet dans dix ans d'ici .

D. Est-ce tout ?

R. Non ; comme nous serons Législateurs , il est évident que nous réglerons la police des armées , comme celle de l'Etat. Nous en avons fait l'essai , en mandant venir le Doyen des Maréchaux. Notre crédit sera sans bornes ; on briguera notre protection pour obtenir des grades & des rangs ; nous les donnerons à nos parens & à nos créatures : les Parlemens , & sur-tout celui de Paris , disposeront de tout , ce qui amènera la haute Noblesse à briguer l'honneur d'entrer au Parlement .

D. Cela ne produira-t-il pas de la jalousie de la part des Parlemens de province contre celui de Paris ?

R. Sans doute ; mais ils ne s'en aperce-

(14)

vront que quand il ne sera plus temps. Le Parlement de Paris sera en possession de tout occuper & de tout donner , & les Parlemens de province seront forcés de lui faire leur cour , & dépendront absolument de lui.

D. Ne craignez - vous pas qu'on pénètre votre secret ?

R. Le branle est donné , nos partisans sont étourdis , les clamours du Tiers-Etat les atta- chent plus fortement à nous , par l'obstination & l'amour-propre ; ils nous regardent comme leur asile & leur appui ; ils sont entraînés ; & quand ils verroient , ils ne voudroient pas voir. Le vulgaire des hommes ne fait pas lire dans l'avenir , & n'est affecté que du présent , & voilà la magie.

DE LA FORME DE 1614.

D. Comment vous conduirez-vous avec les armées qui sont aux ordres du Roi ?

R. Nous tâcherons de les détacher de son obéissance , en persuadant aux Officiers que le Roi est un despote , un tyran qui veut oppri- mer ses peuples , & nous ferons entendre fine- ment aux Officiers , qui sont tous nobles , que c'est ici l'affaire de la Noblesse ; qu'elle doit

regarder le Roi comme son ennemi personnel, puisqu'il veut relever le Tiers-Etat de l'avilissement auquel il étoit condamné.

D. Comment ferez-vous entendre cela à la Noblesse ?

Par un seul mot, qui est le signal de ralliement de tous les intérêts particuliers : *la forme de 1614.*

D. Ne craignez-vous pas que si les Nobles, qui sont du second Ordre, donnent dans votre système, les Soldats, qui sont du Tiers-Etat, ne s'attachent à lui, & ne refusent de servir contre leurs frères & leurs amis ?

R. Les Soldats sont des machines qui obéissent aveuglément à l'impulsion de leurs Chefs.

D. Mais ils ont prêté serment au Roi ?

R. On leur fera croire qu'ils combattent pour les intérêts du Roi.

D. Ne seroit-ce pas ici l'écueil de votre plan, puisqu'il faudroit rendre trahis au Roi nos Officiers, dont les yeux s'ouvriront au moment de se voir sur le bord de l'abîme, & nos Soldats, qui ne connoissent franchement que leur devoir ?

R. C'est une difficulté; mais on ne feroit rien, si on se laissoit effrayer par les obstacles.

D. Et le Tiers-Etat ne dira-t-il pas aux Soldats : « Vous êtes nos frères, notre intérêt est le vôtre; en vous unissant à nous, vous servirez le Roi, puisque nous nous élevons en faveur du Roi: c'est pour vous aussi que nous parlons, puisque nous demandons que vous ne soyez point exclus du grade d'Officiers; vous seriez des lâches de désobéir au Roi, pour opprimer le Tiers-Etat, qui réclame vos droits en réclamant les siens ». Comment vous tirerez-vous de là ?

R. En empêchant qu'il y ait des Etats Généraux.

D. Je vous en défie.

Point de réponse.



